

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 25 septembre 2015**

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 107 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAINE - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHEAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Marie-Arlette CARLOTTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**DEV 006-1346/15/CC**

**■ Promotion des Zones d'Activités de Marseille Provence Métropole dans les salons professionnels et économiques**

**DPEATSV 15/13740/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Conformément à sa stratégie de développement économique et dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace communautaire, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole met en place sur son territoire des opérations de promotion économique pour attirer les porteurs de projet et favoriser leur implantation sur notre territoire.

Les parcs d'activités des Florides, de la Plaine du Caire, d'Athélia I, II, III, IV et V, de Cassis, des Aiguilles, d'Empallières, de Gémenos pour les principaux, sont des sites d'activité qui représentent, au cœur d'un territoire en pleine mutation économique, la volonté de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole de renforcer l'attractivité de son territoire. De même, tout au long de ces quinze dernières années, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole s'est engagée pour le dispositif des zones franches urbaines. Marseille Provence Métropole est d'ailleurs l'un des seuls sites à disposer de deux zones franches sur la même commune de Marseille : la ZFU "Nord Littoral" créée en 1997 et la ZFU "14e et 15e Sud" créée en 2004.

Afin de soutenir cette dynamique économique et de lutter contre les entraves structurelles : déficit d'emplois, taux de chômage important, et surtout dans un contexte économique difficile, la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole assurera la promotion de son territoire en participant notamment à des salons professionnels et économiques.

En 2015, pour répondre à ses ambitions de développement économique la Communauté urbaine a acté sa participation à des manifestations pour maintenir son action de proximité en faveur de l'attractivité du territoire et du développement économique et pour remplir son rôle d'animateur du dispositif ZFU.

- Le Forum MXL, les 19 et 20 mars 2015, salon destiné à aider les futurs chefs d'entreprises à structurer leurs démarches de création et à concrétiser leurs projets tout en aidant les entreprises existantes à se développer.
- Le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace – Paris Le Bourget du 15 au 21 juin 2015. Ce salon est effectivement le plus ancien et le plus grand salon au Monde consacré à l'industrie aéronautique et spatiale. Ouvert aussi bien aux professionnels qu'au grand public, il est au cœur même de l'évolution du marché mondial de l'aéronautique et de l'espace.
- Les Forums emploi-Marseille Nord ZFU et Vallée de l'Huveaune, en novembre 2015 dont l'objectif est de permettre aux demandeurs d'emplois de rencontrer sur une demi-journée des entreprises qui recrutent et qui sont implantées dans ces deux territoires.
- La quinzaine de l'économie numérique : les « French Tech Weeks », qui illustre la dynamique du territoire dans le cadre du label French Tech et notamment la cinquième édition du Marseille Web Fest les 9 et 10 octobre 2015 qui est le rendez-vous européen et international des professionnels de l'audiovisuel du digital et des nouveaux contenus à Marseille.

Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

- La première édition des trophées des entrepreneurs positifs. Organisée par la CGPME en partenariat avec Véolia et EDF, cette manifestation a pour objectif de soutenir et de récompenser les artisans, les dirigeants d'entreprises, et des commerçants du département.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole avait prévu en février 2015 par la délibération n° 001-801/15/CC un budget de 40 000 euros. Aujourd'hui ce budget a été consommé à hauteur de 39 000 euros.

A ce jour, deux actions ont été identifiées qui présentent un intérêt pour la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

- La mission économique « Nettowaaku » conduite par la Jeune Chambre Economique de Marseille qui a pour objectif de faire rayonner l'excellence de Marseille et de la Métropole lors du congrès mondial de la Junior Chamber International auprès des japonais et des jeunes entrepreneurs du monde entier.
- Le Forum national du Project Management Institute qui se déroulera au Palais du Pharo à Marseille sur la thématique Sport & Management de Projet et qui a pour objectif de promouvoir, par le sport de haut niveau et ses exigences, les fondements du management de projet et de développer le métier de chef de projet.

Il est proposé au Conseil de Communauté de porter le budget initial de 40 000 euros à 60 000 euros TTC pour la participation de la Communauté urbaine aux salons économiques et professionnels et à toute autre manifestation permettant de mettre en valeur le développement économique de son territoire et de ses entreprises.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur**

**Considérant**

- la nécessité d'organiser et de participer à différentes manifestations pour favoriser la promotion économique du territoire

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée l'affectation d'une somme de 20 000 euros TTC supplémentaire, pour la participation de MPM à différentes manifestations favorisant la promotion économique du territoire

Signé le 25 Septembre 2015  
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole : Article 6233 foires et manifestations - Fonction 90 - Sous Politique A 710.

**Article 3 :**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer tout document relatif à la participation à ces différentes manifestations de promotion économique.

Pour Visa  
Le Vice-Président Délégué - Développement  
économique - Zones d'Aménagement Concerté

Pour Présentation  
Le Président Délégué de la Commission  
Développement Economique et Emploi

Patrick BORÉ

Gérard CHENOZ

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER